
REPUBLIQUE DU NIGER
MINISTERE DES FINANCES



CELLULE NATIONALE DETRAITEMENT
DES INFORMATIONS FINANCIERES

RAPPORT D'ACTIVITES DU PREMIER TRIMESTRE 2023

AVRIL 2023

Sommaire

INTRODUCTION.....	2
I. ACTIVITES PRINCIPALES.....	4
<i>I.1 Réception des déclarations d'opérations suspectes.....</i>	<i>4</i>
<i>I.2 Traitement des déclarations d'opérations suspectes.....</i>	<i>6</i>
II. ACTIVITES DE COOPERATION.....	7
<i>II.1 Coopération internationale.....</i>	<i>7</i>
<i>II.2 Coopération régionale.....</i>	<i>9</i>
<i>II.3 Coopération nationale.....</i>	<i>10</i>
III. ACTIVITES DE RENFORCEMENT DES CAPACITES.....	10
<i>III.1 Renforcement des capacités du personnel de la CENTIF.....</i>	<i>11</i>
<i>III.2 Renforcement des capacités des autres acteurs nationaux.....</i>	<i>13</i>
IV. TRAVAUX RELATIFS AU DEUXIEME CYCLE D'EVALUATION MUTUELLE DU NIGER.....	14
CONCLUSION.....	15
ANNEXES.....	16

INTRODUCTION

Au cours du premier trimestre de l'année 2023, la CENTIF a poursuivi ses activités principales d'analyse et de traitement des déclarations de soupçons, ainsi que celles réalisées dans le cadre de la promotion de la coopération et du renforcement des capacités des principaux acteurs.

Sur cette base, au cours de ce trimestre, la CENTIF a reçu seize (16) déclarations d'opérations suspectes (DOS) provenant essentiellement des assujettis du secteur financier.

S'agissant de la promotion de la coopération, les activités réalisées durant ce trimestre ont concerné à la fois la coopération internationale, régionale et nationale.

Au titre de la coopération internationale, la CENTIF a participé aux réunions des groupes de travail et des Groupes Régionaux du Groupe EGMONT, organisées par la Cellule Nationale de Traitement des Informations Financières (CENTIF) du Sénégal, à Dakar, au Sénégal, du 30 janvier au 3 février 2023.

Concernant la coopération régionale, la CENTIF a notamment transmis au Secrétariat du Groupe Intergouvernemental d'Action contre le Blanchiment d'Argent en Afrique de l'Ouest (GIABA) le plan d'actions d'atténuation des risques de financement du terrorisme qui accompagne le rapport d'évaluation nationale des risques de financement du terrorisme. Cette diligence s'inscrit dans le cadre de l'élaboration du programme d'assistance technique du Secrétariat du GIABA à ses Etats membres.

S'agissant de la coopération nationale, la CENTIF a organisé la première session ordinaire au titre de l'année 2023 du Forum des Responsables de Conformité du Secteur Financier, le 16 mars 2023.

Au titre des activités de renforcement des capacités des acteurs impliqués dans la lutte contre le blanchiment des capitaux, le financement du terrorisme et de la prolifération, au cours du premier trimestre de l'année 2023, la CENTIF a participé à cinq (5) ateliers de formation, organisés à Niamey et dans d'autres villes des pays de l'Afrique de l'Ouest (Accra, Dakar et Saly Portudal).

Des représentants d'autres structures nationales impliquées dans la LBC/FT ont également pris part à ces rencontres.

Par ailleurs, conformément au Régime de Suivi Renforcé auquel le pays a été placé à la suite de son deuxième cycle d'évaluation mutuelle, la CENTIF coordonne l'élaboration du deuxième rapport de suivi du Niger.

Le présent rapport retrace les activités réalisées par la CENTIF au cours du premier trimestre de l'année 2023. Il est structuré en quatre (4) parties dont les trois premières portent respectivement sur les activités principales, essentiellement le traitement des déclarations d'opérations suspectes, les actions de promotion de la coopération et les activités de renforcement des capacités des acteurs. La quatrième partie décrit les travaux liés au deuxième cycle d'évaluation mutuelle du Niger.

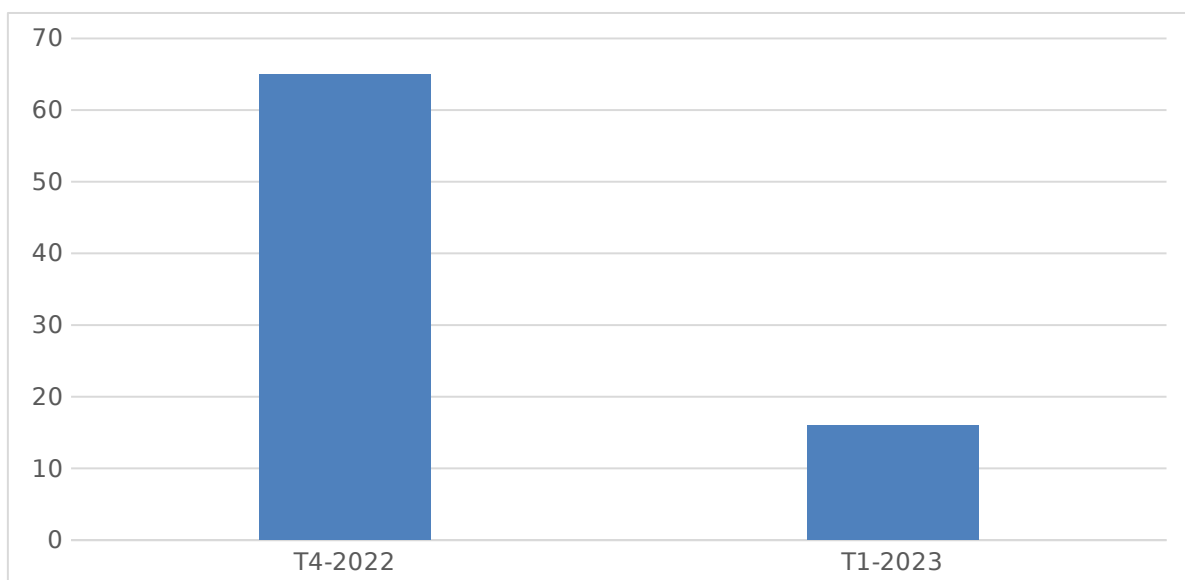
I. ACTIVITES PRINCIPALES

I.1 Réception des déclarations d'opérations suspectes

Au cours du premier trimestre de l'année 2023, la CENTIF a reçu seize (16) déclarations d'opérations suspectes (DOS) transmises par les assujettis du secteur financier.

A titre de comparaison, le nombre de DOS émanant des assujettis est passé de soixante-cinq (65) au quatrième trimestre de l'année 2022 à seize (16) au premier trimestre de l'année 2023. Il a été constaté que le nombre de DOS suit une saisonnalité au cours de l'année. Ainsi, durant les deux premiers trimestres de l'année, généralement la CENTIF enregistre un faible nombre de DOS, qui s'accélère ensuite au cours des deux derniers trimestres de l'année. La CENTIF envisage de poursuivre ses actions de sensibilisation et d'encouragement menées au cours des réunions trimestrielles du Forum des Responsables de Conformité du Secteur Financier.

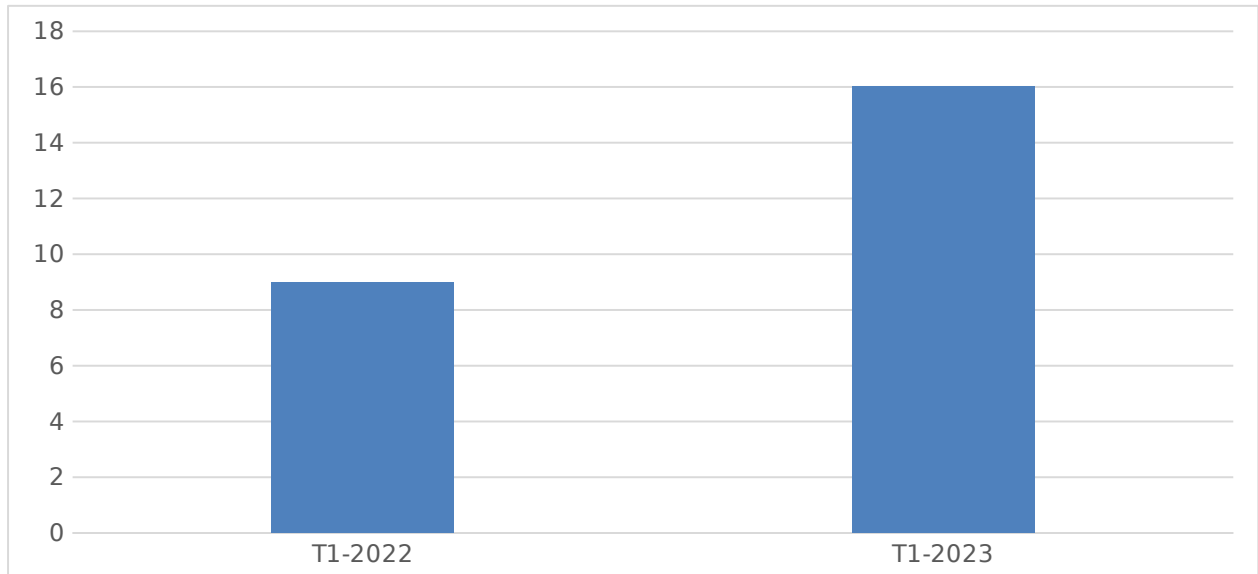
Graphique 1 : Evolution du nombre de DOS de T4- 2022 à T1- 2023



Comparé à celui de l'année précédente, le nombre de DOS s'est établi à seize (16) au premier trimestre de l'année 2023, contre neuf (9) un an plus tôt, soit une hausse de 77,8 %. Quoique faible, le nombre de DOS s'est accru d'une année à l'autre, en

liaison avec les actions de sensibilisation et d'encouragement menées la CENTIF au cours des réunions trimestrielles du Forum des Responsables de Conformité du Secteur Financier.

Graphique 2 : Evolution du nombre de DOS de T1-2022 à T1-2023



La participation des sociétés nationales de transfert rapide d'argent, des agréés de change manuel, des organismes à but non lucratif (OBNL) ainsi que des entreprises et professions non financières désignées (EPNFD) au processus d'amélioration des statistiques sur les DOS constitue un défi majeur pour la CENTIF. A cet égard, la CENTIF entend poursuivre ses activités de sensibilisation et de promotion de la coopération nationale ainsi que son approche participative qu'elle a toujours privilégiée dans la conduite de ses chantiers et dans l'organisation de ses différents ateliers de renforcement des capacités des acteurs.

En outre, la CENTIF prévoit de mettre en place un Forum des Responsables de Conformité des EPNFD et des OBNL et élargir celui du Secteur Financier aux agréés de change manuel.

Par ailleurs, le montant total des sommes mises en cause s'est chiffré à trois milliards huit cent soixante-douze millions quatre cent soixante-dix mille sept cent quatre-vingt-quatre (3 872 470 784) francs CFA. Les montants des sommes mises

en cause varient de deux millions cinq cent mille (2 500 000) de francs CFA à un milliard sept cent huit millions six cent quatre-vingt mille (1 708 680 000) francs CFA. Les transactions suspectes déclarées portent sur des versements en espèces, des transferts de fonds et des virements.

I.2 Traitement des déclarations d'opérations suspectes

Le traitement et l'analyse des dossiers requièrent la recherche d'informations complémentaires, tant au niveau national, qu'international. En effet, la recherche d'informations complémentaires permet à la CENTIF d'enrichir davantage les premières informations contenues dans les déclarations de soupçon, en vue d'effectuer des analyses bien pointues sur les DOS. A cela s'ajoutent des enquêtes de terrain, qui sont réalisées par ses services compétents, l'objectif étant de rassembler suffisamment d'indices de délits de BC/FT.

Au cours du premier trimestre de l'année 2023, la CENTIF a adressé deux cent soixante-seize (276) réquisitions auprès des assujettis, des autorités d'enquêtes et de poursuites ainsi qu'à d'autres administrations nationales. Suite aux réquisitions envoyées, elle a reçu deux cent soixante-neuf (269) réponses.

Au titre des échanges d'informations liés aux opérations suspicieuses avec d'autres cellules de renseignements financiers (CRF), la CENTIF a adressé trois (3) demandes d'informations dont une (1) introduite auprès d'une CENTIF d'un Etat membre de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA), une (1) transmise à une CRF d'un Etat membre de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), hors UEMOA et une (1) autre adressée à la CRF d'un Etat américain.

Au total, au cours du premier trimestre de l'année 2023, la CENTIF a, sur la base des conclusions de ses analyses et traitements des DOS, procédé à la transmission de quatre (4) rapports circonstanciés au Procureur de la République, à la dissémination de quatre (4) dossiers auprès d'une autorité compétente ainsi qu'au traitement de trois (3) demandes d'informations internationales et d'une (1) saisine nationale.

Tous les quatre (4) dossiers, qui portent sur un montant total d'un milliard sept cent soixante-douze millions (1 772 000 000) de francs CFA, ont été transmis à la

Direction Générale des Impôts (DGI) pour fraude fiscale. Ces quatre dossiers concernent quatre DOS.

S'agissant des travaux en cours, à la date du 1^{er} avril 2023, deux cent soixante-dix (270) dossiers, y compris les seize (16) dossiers reçus au cours du premier trimestre, sont en cours de traitement par la CENTIF.

II. ACTIVITES DE COOPERATION

Les activités réalisées au cours de ce trimestre ont concerné à la fois la coopération internationale, régionale et nationale.

II.1 Coopération internationale

La Cellule Nationale de Traitement des Informations Financières du Niger a participé aux ***réunions des groupes de travail et des Groupes Régionaux du Groupe EGMONT***, organisées par la Cellule Nationale de Traitement des Informations Financières (CENTIF) du Sénégal, à Dakar, au Sénégal, du 30 janvier au 3 février 2023. L'objet de ces réunions était de donner aux groupes de travail l'occasion de faire avancer les projets opérationnels et de lancer de nouvelles initiatives qui répondent aux quatre objectifs stratégiques de l'Organisation.

Pour rappel, le Groupe EGMONT est un forum international qui réunit au niveau mondial, les services chargés de recevoir et de traiter les déclarations de soupçon de blanchiment des capitaux et de financement du terrorisme. Le Groupe EGMONT compte actuellement cent soixante-quatre (164) cellules de renseignements financiers (CRF) membres à travers le monde et plus de trente-six (36) organisations partenaires.

Au cours de sa réunion, le Groupe de Travail sur l'Adhésion, le Soutien et la Conformité, composé des chefs des CRF, ont examiné les dossiers de pays candidats à l'adhésion au Groupe Egmont. Il s'agit de l'Irak, du royaume de Lesotho, de la Guinée-Bissau et du Laos. Toutes ces candidatures ont été approuvées et seront soumises à la validation de la prochaine plénière.

En outre, la CRF de l'Ukraine a introduit une demande de sanction de la CRF de la Fédération de la Russie. Le Groupe de Travail a décidé de mettre en place un comité chargé d'examiner cette question. De même, le représentant du Programme ECOFEL a fait un exposé sur les cours de renforcement des capacités qui se

déroulaient au moment de cette rencontre et les programmations des cours en virtuel. La réunion a également approuvé le plan stratégique intérimaire 2023-2024 du Groupe Egmont qui sera présenté à la plénière de juillet 2023, pour examen et validation.

L'objectif principal de la réunion du *Groupe de Travail sur l'échange d'informations* (GIE) était de permettre aux membres d'être informés sur le nouveau système informatique du Groupe Egmont dont les explications sur le mode opérationnel ont été données par Mr. Marko STOLLE, Chef du Projet du développement du nouvel outil.

Ce nouveau système informatique fera l'objet d'un audit de sécurité externe indépendant (ESA).

Au cours de la réunion du Groupe de Travail sur l'Assistance Technique et la Formation, les échanges ont porté sur le Programme d'Activités du Groupe de Travail et le nouveau système BECA+, dont l'objectif est de permettre aux CRF de capitaliser les enseignements qui découlent des faits stylisés vécus de BC/FT qui ont été narrés dans le cadre de la compétition y relative, appelée «compétition BECA». Les participants ont également échangé sur le Projet de formation Conjoint Groupe Egmont-Nations Unies, dénommé FAST « Financing Against Slaving and Trafficking » ou en français Financement contre l'Esclavage et la Traite, ainsi que sur le nouveau programme de formation conjoint Groupe Egmont- Organisation Mondiale des Douanes (OMD).

En outre, la représentante de la CRF d'Azerbaïdjan a fait un exposé sur la plateforme de formation en ligne de son Institution. De même, les participants ont échangé sur la session de formation opérationnelle qui sera animée au cours de la prochaine plénière d'Abu Dhabi ainsi que sur le plan de communication des sessions de formation virtuelles au titre de l'année 2023 et les volontaires désireux de les organiser.

Par ailleurs, le programme de formation au titre de l'année 2023 du Groupe d'Action Financière pour le Moyen Orient et l'Afrique du Nord a été exposé aux participants. Dans la même veine, le Gestionnaire du programme ECOFEL a présenté aux participants le programme d'activités d'ECOFEL mis à jour pour l'année 2023. En

outre, le nouveau système informatique du Groupe Egmont a été brièvement présenté aux participants.

Les participants, scindés en six (6) équipes, ont été invités à élaborer, conformément à un canevas qui a été tracé, des notes conceptuelles des six projets de formation retenus dans le cadre du renforcement du partenariat entre le Groupe Egmont et les organisations internationales partenaires. Les organisations régionales et internationales partenaires ont exposé leurs assistances techniques fournies aux CRF et aux autres acteurs nationaux impliqués dans la LBC/FT au sein des Etats membres en 2022. Certains ont en outre, exposé leurs programmes d'assistance technique aux Etats membres pour l'année 2023.

En marge des réunions des groupes de travail, le *Groupe Régional de l'Afrique de l'Ouest et du Centre du Groupe Egmont* a tenu une réunion le 3 février 2023, sous la présidence de Monsieur Mohamed Ahmed, nouveau Président du Groupe. Au cours de cette réunion, le représentant du Secrétariat du Groupe Egmont a exposé les diligences que doivent accomplir les CRF membres dans le cadre du recensement biennal d'Egmont au titre de l'année 2023. En outre, un représentant du Groupe de Travail sur l'Echange d'Informations en matière de LBC/FT a présenté le nouveau système informatique du Groupe Egmont.

Certains participants ont proposé quelques pistes d'amélioration de la contribution du Groupe Régional aux travaux du Groupe Egmont. Le plan d'action régional élaboré sur la base du Plan Stratégique 2022-2027 du Groupe Egmont, approuvé en juillet 2022, a été présenté aux participants. Au titre des *cellules de renseignements financiers candidates à l'adhésion au Groupe Egmont*, au total, le Groupe Régional compte six (6) CRF en Afrique de l'Ouest et trois (3) CRF en Afrique Centrale, qu'il convient d'accompagner dans leurs efforts d'adhésion au Groupe Egmont.

En outre, la CENTIF a *renseigné à nouveau le questionnaire au titre de l'enquête biennale du Groupe EGMONT des CRF du monde*. Cette activité s'inscrit dans le cadre de l'élaboration du rapport d'activités du Groupe EGMONT pour l'année 2021.

Dans le même sillage, la CENTIF a *renseigné un autre questionnaire du Groupe EGMONT des CRF du monde*, portant sur la mise en œuvre de la Recommandation numéro douze (12) du Groupe d'Action Financière (GAFI) relative aux personnes politiquement exposées (PPE).

Par ailleurs, la coopération internationale s'est poursuivie à travers des échanges de correspondances avec les instances internationales spécialisées en matière de LBC/FT/P.

II.2 Coopération régionale

La CENTIF a transmis au Secrétariat **du Groupe Intergouvernemental d'Action contre le Blanchiment d'Argent en Afrique de l'Ouest** (GIABA) le plan d'actions d'atténuation des risques de financement du terrorisme qui accompagne le rapport d'évaluation nationale des risques de financement du terrorisme. Cette diligence s'inscrit dans le cadre de l'élaboration du programme d'assistance technique du Secrétariat du GIABA à ses Etats membres.

Elle également transmis au Secrétariat du GIABA, sur sa demande, les listes actualisées des membres du Comité Ministériel du GIABA (CMG) et du Comité National de Coordination des Actions relatives à la LBC/FT/P (CNCA-LBC/FT/P).

II.3 Coopération nationale

La CENTIF a organisé la **première réunion du Forum des Responsables de Conformité du Secteur Financier au titre de l'année 2023**, le 16 mars 2023, sous la présidence de Madame Maïrame BAGALE, Présidente du Forum.

La CENTIF a présenté les résultats de l'étude d'évaluation des risques de BC/FT du secteur financier, qu'elle a réalisée avec l'appui d'un Consultant national.

A l'issue de cet exposé, les participants ont soulevé des préoccupations auxquelles la CENTIF a donné des éléments de réponses.

Ensuite, la CENTIF a fait une communication orale sur l'évolution des statistiques relatives aux DOS. Elle a en outre, mis en lumière les décisions qu'elle a prises sur la base de ses traitements et analyses des DOS.

Après cette présentation, les échanges ont porté sur les voies et moyens de redynamiser les activités déclaratives des institutions financières qui sont encore défaillantes.

III. ACTIVITES DE RENFORCEMENT DES CAPACITES

Au cours du premier trimestre de l'année 2023, la CENTIF a participé à cinq (5) ateliers de formation.

En premier lieu, du 23 au 25 janvier 2023, la CENTIF a participé à l'atelier régional de formation sur la cryptomonnaie et le darkweb organisé par les projets OCWAR-M (blanchiment) et OCWAR-C (cybercriminalité) de l'Union Européenne, à Dakar/Sénégal.

Ensuite, elle a pris part à l'atelier de cadrage des besoins prioritaires dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie du GIABA contre le financement du terrorisme organisé par le Secrétariat du GIABA, du 27 février au 2 mars 2023 à Saly au Sénégal.

La CENTIF a également participé du 28 au 30 mars 2023, à Saly, au Sénégal, à la troisième session régionale de formation des chefs des délégations aux réunions du GIABA.

En outre, la CENTIF a pris part du 27 au 31 mars 2023, à l'atelier régional de formation sur les techniques d'enquête financière, organisé par le Département d'Etat des Etats Unis d'Amérique (USA), à travers son Centre Technique Régional (RTC) de Formation basé à Accra au Ghana.

Enfin, la CENTIF a contribué à l'animation de l'atelier national de formation des agréés de change manuel sur la réglementation des relations financières extérieures organisé par le Ministère des Finances, en collaboration avec la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO), du 20 au 21 mars 2023, à Niamey au Niger.

Des représentants des structures nationales impliquées dans la LBC/FT ont également participé à tous les ateliers de formation retracés précédemment.

III.1 Renforcement des capacités du personnel de la CENTIF

III.1.1 Atelier régional de formation sur la cryptomonnaie et le darkweb

La CENTIF a participé du 23 au 25 janvier 2023, à l'atelier régional de formation sur la cryptomonnaie et le darkweb organisé par les projets OCWAR-M (blanchiment) et OCWAR-C (cybercriminalité) de l'Union Européenne, à Dakar/Sénégal.

Les objectifs de la formation étaient de :

- Comprendre le fonctionnement de la blockchain et des cryptomonnaies
- Apprendre et pratiquer l'investigation financière dans le domaine des cryptomonnaies

-
- Comprendre les bonnes pratiques en matière de saisie de cryptomonnaies
 - Connaître les bonnes pratiques en matière d'enquête sur le darkweb

La formation s'est déroulée en deux étapes consacrées respectivement aux enseignements théoriques et aux cas pratiques, suivis d'échanges et de discussions. Les présentations théoriques ont porté sur les investigations financières, les unités de renseignements financiers et les infractions en matière de blanchiment d'argent, les monnaies virtuelles et les cryptomonnaies, les typologies et flux monétaires en ligne ainsi que la saisie de monnaies virtuelles.

Dans une seconde étape, les participants ont effectué des exercices pratiques les mettant en situation réelle d'investigations financières.

III.1.2 Atelier régional de cadrage des besoins prioritaires dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie du GIABA contre le financement du terrorisme

La CENTIF a pris part à l'atelier de cadrage des besoins prioritaires dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie du GIABA contre le financement du terrorisme organisé par le Secrétariat du GIABA, du 27 février au 2 mars 2023 à Saly au Sénégal.

Cet atelier s'est déroulé sous la forme d'échanges d'expériences à travers des présentations thématiques, des présentations des rapports pays sur l'état de lutte contre le terrorisme et son financement ainsi que des travaux en atelier. Les échanges ont principalement permis de rappeler le contenu du plan d'action prioritaire 2020-2024 de la CEDEAO et de la stratégie de mise en œuvre de sa composante sur le financement du terrorisme par le GIABA. Des communications ont également été livrées sur les exigences du GAFI spécifiques à la lutte contre le financement du terrorisme et sur la faiblesse des réponses des pays de la région pour contrer cette menace. Un temps fort de l'atelier était consacré à l'analyse des situations de chaque pays sur les risques de FT et les cadres juridiques, institutionnels et opérationnels de LFT.

Au terme des travaux, les participants ont formulé des recommandations visant à renforcer l'efficacité de la lutte contre le terrorisme et son financement.

III.1.3 Atelier régional de formation des chefs des délégations des Etats membres aux réunions statutaires du GIABA

La CENTIF a participé du 28 au 30 mars 2023, à Saly, au Sénégal, à la troisième session de formation des chefs des délégations aux réunions du GIABA.

Cette formation a pour but d'améliorer et de consolider davantage le niveau de compréhension des délégations des États membres du GIABA de leurs rôles, des pratiques et des procédures du GIABA et, enfin de compte, d'améliorer leurs contributions au travail du GIABA en matière d'évaluations mutuelles et de rapports de suivi compte tenu des insuffisances constatées lors des évaluations du second cycle.

Les échanges ont porté sur les modules ci-après :

- Politique et Procédures de Réunion ainsi que les prochaines étapes ;
- Session de Simulation sur l'examen des REM ;
- Préparation des discussions sur les REM par le GEC et le CT ;
- Aperçu des nouveaux Modèles de Rapport de Suivi ;
- Préparation des discussions sur les REM lors des réunions du GEC/de la Plénière ;
- Gestion d'une Réunion (Plénière) ;
- Point d'information sur la Préparation du 3ème Cycle des Évaluations Mutuelles du GIABA ;
- Modifications de la Méthodologie d'Évaluation Mutuelle du GAFI et des Procédures Universelles.

III.1.4 Atelier régional de formation sur les techniques d'enquête financière

La CENTIF a pris part du 27 au 31 mars 2023, à l'atelier régional de formation sur les techniques d'enquête financière, organisé par le Département d'Etat des Etats Unis d'Amérique (USA), à travers son Centre Technique Régional (RTC) de Formation basé à Accra au Ghana.

Au cours de cet atelier, les modules présentés ont porté sur des cas pratiques de BC liés au trafic de drogue et les inconvénients des monnaies virtuelles.

Tous ces modules ont fait l'objet d'échanges et de partage d'expérience entre les formateurs et les participants.

III.2 Renforcement des capacités des autres acteurs

III.2.1 Atelier national de formation des agréés de change manuel

La CENTIF a contribué à l'animation de l'atelier national de formation des agréés de change manuel sur la réglementation des relations financières extérieures organisé par le Ministère des Finances, en collaboration avec la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO), du 20 au 21 mars 2023, à Niamey au Niger.

L'atelier de formation avait pour objectif général de renforcer les capacités des agréés de change manuel sur les dispositions réglementaires relatives aux activités de change manuel, édictées par le Règlement n°09/2010/CM/UEMOA, relatif aux relations financières extérieures des Etats membres de l'UEMOA et sur les dispositions réglementaires relatives à la LBCF/T.

Dans une première étape, les agréés de change manuel ont bénéficié d'une formation théorique, à une série de présentations portant sur trois (3) thématiques : **(i)** le cadre réglementaire régissant l'activité des agréés de change manuel ; **(ii)** les rôles et les obligations des agréés de change manuel en matière de la LBC/FT ; **(iii)** les différentes sanctions liées au non-respect des réglementations relatives au change manuel et à la LBCF/T.

Ensuite, les échanges ont porté sur les difficultés rencontrées dans les opérations d'achats/ventes de devises par les agréés de change manuel et les propositions de solutions y afférentes.

IV. TRAVAUX RELATIFS AU DEUXIEME CYCLE D'EVALUATION MUTUELLE DU NIGER

La CENTIF coordonne l'élaboration du deuxième rapport de suivi du Niger au titre du deuxième cycle d'évaluation mutuelle des Etats membres du GIABA. Dans ce cadre, il est proposé que le Niger sollicite la réévaluation des notes obtenues au titre de la conformité par rapport à sept (7) recommandations du Groupe d'Action Financière (GAFI). A cet égard, une correspondance a été transmise au Secrétariat du GIABA.

CONCLUSION

Au cours du premier trimestre de l'année 2023, conformément au cycle observé durant une année, la morosité habituelle des activités déclaratives des institutions bancaires s'est confirmée.

Les défaillances en matière de déclaration de soupçon sont toujours relevées au niveau des sociétés nationales de transfert rapide d'argent, des agréés de change manuel, des OBNL ainsi que des entreprises et professions non financières désignées (EPNFD). Cette situation constitue toujours un défi pour la CENTIF.

A cet égard, la CENTIF entend poursuivre l'intensification de ses activités de sensibilisation et de formation des acteurs impliqués dans la LBC/FT. Celles-ci figurent en bonne place dans le plan d'actions de la nouvelle Stratégie Nationale de LBC/FT/P au titre de la période 2022-2024, adopté par le Décret n° 2022-487/PRN/MF du 10 juin 2022.

Des activités de renforcement des capacités des assujettis, qui sont inscrites dans le plan d'actions du Rapport d'Evaluation Nationale des Risques de Financement du Terrorisme devront être également mises en œuvre au cours de l'année 2023.

ANNEXE

Tableau n° 1 : Répartition du nombre de DOS et saisines par Entité déclarante au cours du trimestre sous revue

	Nombre de DOS	Montant en FCFA
Etablissements de Crédit	16	3 872 470 784
Systèmes Financiers Décentralisés		
Compagnies d'assurances		
Professions juridiques indépendantes		
Agents immobiliers		
Organisations non gouvernementales		
Régies Financières		
Saisines nationales	00	-
Saisines internationales	00	00
TOTAL	16	3 872 470 784

Sources : CENTIF NIGER

Tableau n° 2 : Répartition du nombre de DOS reçues au cours du trimestre par infraction sous-jacente*

	Nombre de DOS	Montant en FCFA
Trafic de drogue	00	00
Escroquerie	00	00
Corruption	00	00
Fraude fiscale	33	1 936 235 392
Infraction à la réglementation des relations financières extérieures	06	387 2475 078
Enrichissement illicite	08	464 696 494
Trafics illicites de migrants et/ou d'êtres humains	13	774 494 157
Cybercriminalité	03	193 623 539
Trafic d'êtres humains	00	00
Vol et recel	00	00
Trafic illicite d'or	02	116 174 124
Autres (association de malfaiteurs, déclarations mensongères et escroquerie)	00	00
TOTAL	65	3 872 470 784

Sources : CENTIF NIGER784

* Il s'agit des premiers indices

Tableau n° 3 : Répartition du nombre de DOS transmises au Procureur au cours du trimestre par infraction sous-jacente

	Nombre de DOS	Montant en FCFA
Trafic de drogue	00	00
Escroquerie	00	00
Corruption	00	00
Fraude fiscale, enrichissement illicite, travaux illicites	04	1 772 882 332
Cybercriminalité	00	00
Trafic d'êtres humains	00	00
Vol et recel	00	00
Trafic d'or	00	00
Autres (association de malfaiteurs, déclarations mensongères et escroquerie)	00	00
TOTAL	04	1 772 882 332

Sources : CENTIF NIGER

Tableau n° 4 : Traitement des DOS et saisines au cours du trimestre sous revu

	Nombre	Montant (millions de FCFA)
DOS classées	00	00
DOS en cours de traitement	270	174 874
Rapports transmis au Procureur	04	1 772
Dossiers disséminés auprès d'autres autorités compétentes	04	00
Saisines traitées (Demandes d'informations internationales)	03	00
Saisines Nationales traitées	01	00

Sources : CENTIF NIGER

Tableau n° 5 : Etat des échanges avec les cellules de renseignements financiers étrangères

Zone géographique	Nombre de demandes d'informations reçues	Nombre de réponses reçues	Nombre de demandes d'informations transmises	Nombre de réponses transmises
Autres pays de l'UEMOA	00	00	01	01
Afrique de l'Ouest hors UEMOA	00	00	01	00
Autres régions de l'Afrique	00	00	00	00
Amérique	00	00	01	01
Europe	00	00	00	00
Asie	00	00	00	01
TOTAL	00	00	03	03

Sources : CENTIF NIGER